



27.04.2022 – 17:03 Uhr

Communiqué de presse: Les graminées en fleurs lancent la haute saison pollinique

Chers représentants des médias

Ces jours-ci, les graminées auxquelles la plupart des personnes allergiques au pollen réagissent commencent à fleurir. Ci-dessous, vous trouverez un communiqué de presse de aha! Centre d'Allergie Suisse. Nous sommes à votre disposition pour toute question supplémentaire.

Avec nos meilleures salutations

Bettina Jakob

Communication et médias

aha! Centre d'Allergie Suisse

Les graminées en fleurs lancent la haute saison pollinique

Attention: Les graminées commencent maintenant à fleurir en plaine. Leur pollen est le principal déclencheur du rhume des foins; 70 pour cent des personnes concernées y réagissent. aha! Centre d'Allergie Suisse conseille donc de s'informer sur les prévisions polliniques et de prendre à temps des médicaments contre le rhume des foins.

Ce ne sont pas les fleurs colorées des fleurs et des arbustes qui nous font éternuer et nous moucher. Ce sont les pollens des graminées discrètes qui provoquent maintenant des symptômes du rhume des foins. Avec le retour du soleil pour les deux prochains jours, les graminées commencent à fleurir légèrement plus tôt que d'habitude. «Par belles et chaudes journées, le pollen de graminées est maintenant présent dans l'air partout en plaine en Suisse, en concentrations croissantes», explique Regula Gehrig, biométéorologue à MétéoSuisse. Les graminées succèdent pratiquement sans interruption au bouleau, dont la saison pollinique est très forte. Le noisetier a également fait une apparition remarquée: en janvier, il a fleuri plus tôt que d'habitude à de nombreux endroits et les charges polliniques ont été plus fortes que d'habitude dans de nombreuses régions. Le pollen d'aune a atteint des concentrations très élevées certains jours de février, tandis que le frêne n'a pas connu de saison marquée.

Pour les personnes allergiques au pollen en Suisse, c'est donc la prochaine période de souffrance qui commence – et cela concerne beaucoup de monde: «70 pour cent des personnes souffrant du rhume des foins réagissent aux graminées. Cela représente environ une personne sur sept en Suisse», explique Roxane Guillod, responsable adjointe des services spécialisés de aha! Centre d'Allergie Suisse. Les personnes concernées doivent être courageuses, car la saison des graminées dure jusqu'à la fin de l'été et atteint son apogée entre mi-mai et juin.

Aptitude à la conduite limitée

Une allergie au pollen doit absolument être examinée et traitée par un médecin. «Sans traitement, un asthme peut se développer», explique Roxane Guillod. Une allergie au pollen non traitée peut s'avérer dangereuse – par exemple lorsque les personnes concernées conduisent. «Des études montrent que les symptômes du rhume des foins, tels que nez bouché, éternuements incessants et yeux larmoyants, réduisent la vigilance, notamment au volant», explique Roxane Guillod. Son conseil: un traitement médicamenteux permet d'améliorer l'aptitude à la conduite. «La plupart du temps, les antihistaminiques suffisent, le cas échéant en combinaison avec des spray nasaux contenant de la cortisone», explique R. Guillod. Autre recommandation: garder les fenêtres fermées pendant les trajets en voiture et bien nettoyer l'intérieur de la voiture de temps en temps.

Autres conseils

Et quand faut-il prendre les médicaments contre les allergies? L'experte Roxane Guillod: «Les antihistaminiques sont plus efficaces lorsqu'ils sont pris un peu avant l'exposition au pollen». C'est pourquoi il faut absolument surveiller les prévisions polliniques – par exemple avec l'application Pollen-News incluant un push pollinique personnel. Autres conseils: porter des lunettes de soleil à l'extérieur, n'aérer que brièvement par à-coups, se laver les cheveux avant d'aller se coucher, ne pas enlever et déposer les vêtements dans la chambre à coucher et ne pas laisser sécher le linge à l'extérieur.

Contact:

Bettina Jakob

Communication et médias

aha! Centre d'Allergie Suisse

Scheibenstrasse 20

3014 Berne

+41 31 359 90 45

bettina.jakob@aha.ch

www.aha.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000124/100888423> abgerufen werden.